

L'EFFET "MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES"  
NE BOULEVERSE PAS LA DONNE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

N° 188  
JANVIER 2010

Depuis 1999, le dynamisme démographique de l'Aquitaine est porté principalement par l'excédent des migrations résidentielles de la région avec le reste de la France. L'effet de ces migrations doit être relativisé : le solde des entrées-sorties ne représente que 3 % de la population "stable". L'analyse par âge, activité et catégorie sociale de la résultante de ces migrations montre quelques spécificités, mais elles ne sont pas de nature à bouleverser les caractéristiques de la population régionale. Elles tendent plutôt à les renforcer, tout en tordant le cou à quelques idées reçues. Les jeunes de 20 à 29 ans ont tendance à quitter la région pour leurs études ou un premier emploi, tandis qu'arrivent surtout des jeunes actifs de 30 à 39 ans avec des enfants. Les personnes de 55 à 64 ans continuent d'apprécier la région. La population des "migrants" est un peu plus jeune que la population qui n'a pas quitté la région depuis cinq ans.

Les dernières estimations de population régionales, provisoires au 1<sup>er</sup> janvier 2009, confirment le caractère attractif de l'Aquitaine. Depuis dix ans, la région a gagné 295 000 habitants malgré un accroissement naturel très faible (différence naissances - décès). L'essentiel de cette progression repose donc sur le solde migratoire apparent qui en explique près de 90 %.

Cette analyse sur longue période montre des tendances lourdes ; elles sont plus robustes que des observations annuelles qui intègrent des évolutions de naissances, de décès, d'arrivées et de départs, par nature fluctuantes d'une année sur l'autre, même lorsqu'elles s'inscrivent dans une tendance régulière. Et ce, d'autant plus que le territoire considéré est peu peuplé.

**Une progression en nombre de toutes les catégories de population**

Les résultats du recensement 2006 permettent d'affiner et de préciser l'impact des flux résidentiels, tout au moins pour les échanges de population sur le territoire français (les arrivées de l'étranger sont connues mais les sorties du territoire national échappent par nature à l'opération du recensement). En 2006, 245 000 Aquitains résidaient dans une autre région cinq ans auparavant. Dans le même temps, 160 000 personnes ont quitté la région. Le taux de migration avec le reste de la France (cf. définitions) ressort nettement positif.

*Le fort excédent migratoire reste la composante essentielle de la croissance régionale*

	Population au 1 <sup>er</sup> janvier		Total	Taux de croissance annuel moyen 1999-2009 (%)	
	1999	2009 (p)		dû au solde naturel	dû au solde migratoire
<b>Aquitaine . . . . .</b>	<b>2 906 748</b>	<b>3 200 000</b>	<b>0,97</b>	<b>0,09</b>	<b>0,88</b>
France métro. et DOM . .	60 122 665	64 321 000	0,68	0,43	0,25

Sources : Insee, Estimations de population - État civil  
(p) résultats provisoires arrêtés fin 2009

### Des arrivées d'actifs entre 30 et 59 ans déjà observées

Les résultats produits au milieu du cycle de cinq ans du recensement conduisaient déjà à ce constat et posaient la question du profil de ces nouveaux arrivants : massivement des retraités et des préretraités venus profiter des aménités paysagères et socio-environnementales des départements aquitains ?

Ou des actifs renforçant les spécificités économiques locales ou contribuant à développer le portefeuille régional vers d'autres créneaux ? (cf. "Arrivée d'actifs en Aquitaine entre 2000 et 2005" Janvier 2008 - n°172).

Cette étude montrait que la région attirait des migrants de tous les âges, battant en brèche l'idée reçue d'une Aquitaine terre d'accueil de personnes du 3<sup>e</sup> âge, amplifiant encore un vieillissement plus accentué que dans d'autres régions en raison d'un solde naturel plus défavorable.

Elle précisait aussi que plus de la moitié de ces nouveaux Aquitains étaient âgés de 30 à 59 ans, intervalle toutefois un peu large pour voir l'impact réel de ces arrivées sur la population régionale dont l'âge moyen est proche des 41 ans en 2006.

Pour chaque classe d'âge, le nombre d'arrivants est presque toujours supérieur à celui des sortants. Ce constat résulte en partie du différentiel global de volume entre les entrants et les sortants (245 000 pour 160 000, soit un rapport d'environ 3 pour 2).

Avec un tel rapport, de très nombreuses catégories de population (par âge, par activité, par catégorie socioprofessionnelle...) sont dans cette situation et, de fait, les migrations contribuent à une progression du nombre de personnes appartenant à ces catégories. Ainsi, en Aquitaine, il y a plus de personnes de 15 à 19 ans en 2006 qu'en 1999, leur taux de migration nette avec le reste de la France est positif.

L'effet des migrations sur le profil socio-démographique d'un territoire ne peut être appréhendé à ce stade : les jeunes de 15 à 19 ans sont plus nombreux qu'en 1999, mais rien ne permet de conclure quant à leur poids dans la population totale.

Toutefois des différences marquées apparaissent entre des catégories telles que les 5 à 9 ans ou les 35 à 39 ans, pour lesquels les entrées et les sorties s'inscri-

vent plutôt dans un rapport de 2 à 1 alors que les tranches d'âge de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans montrent un quasi équilibre entre les deux flux.

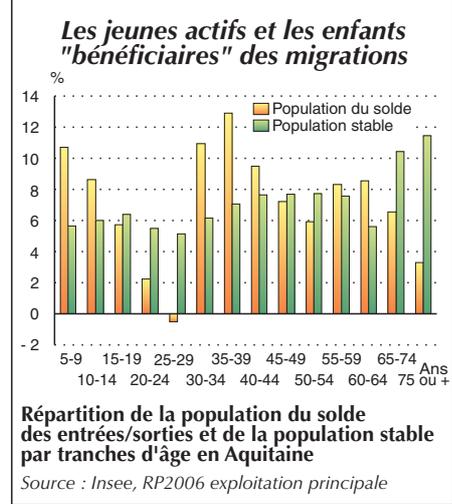
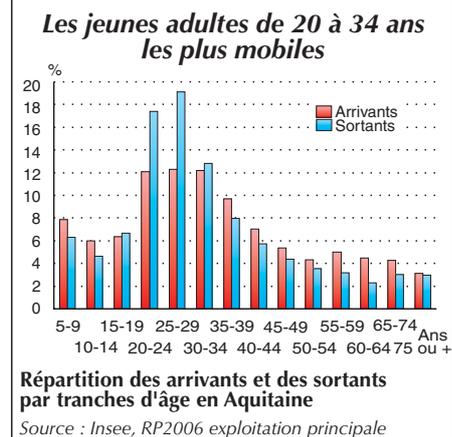
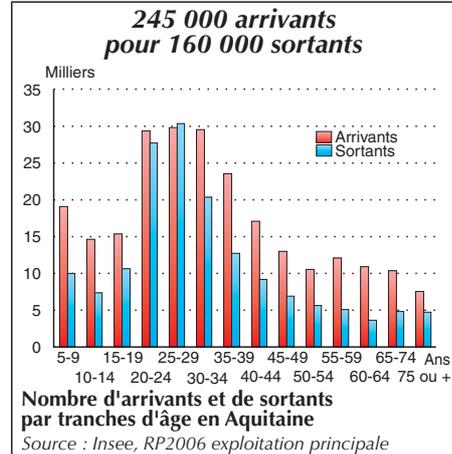
La répartition par âge des deux populations, les arrivants et les sortants, fait totalement abstraction des volumes. Elle permet de mieux visualiser les spécificités propres à chacune, telles que la part relative importante des 20 à 29 ans parmi les sortants par exemple ou le profil plus marqué des arrivants à partir de 55 ans. Elle n'apporte pas plus d'information sur l'effet des migrations.

### Une accentuation des 30 à 39 ans dans le bilan des migrations

L'effet des migrations résulte de la combinaison des deux flux, solde des entrants-sortants pour chaque catégorie de population. La répartition de ce solde peut être comparée à celle de la population "stable", au sens où cette population réside en Aquitaine en 2006 et y résidait cinq ans plus tôt.

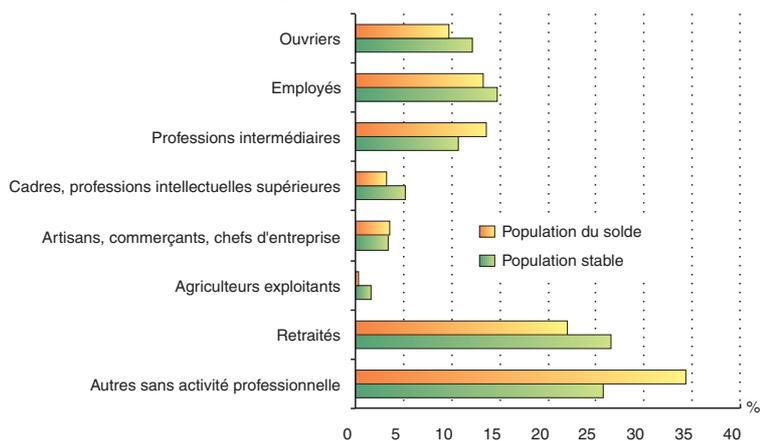
Cette population solde des entrées-sorties présente quelques caractéristiques fortes par rapport à la population "stable" :

- une surreprésentation des 30 à 39 ans, plus faible pour les 40 à 44 ans. Si plus de la moitié des nouveaux Aquitains est âgée de 30 à 59 ans, un tiers a moins de 45 ans. Les migrations résidentielles freinent le vieillissement de la population régionale, d'autant qu'elles induisent un bilan migratoire positif pour les 5-14 ans correspondant à la migration effective de leurs enfants ;
- une sous-représentation des 20 à 29 ans avec même un déficit migratoire entre 25 et 29 ans. Cela traduit le départ des 20 à 29 ans vers d'autres régions pour leurs études supérieures ou leur entrée dans la vie active ;
- un profil plus marqué du solde pour les personnes de 55 à 64 ans qui traduit l'arrivée ou le retour dans la région de retraités et préretraités.



À l'inverse du premier, ces deux derniers éléments contribuent plutôt au vieillissement. L'effet global des migrations avec le reste de la France est faiblement positif, avec une moyenne d'âge des entrées-sorties proche des 39 ans contre 44 ans pour la population "stable". Cet effet doit toutefois être relativisé du poids très faible du solde par rapport à la population "stable" : 3 % au total.

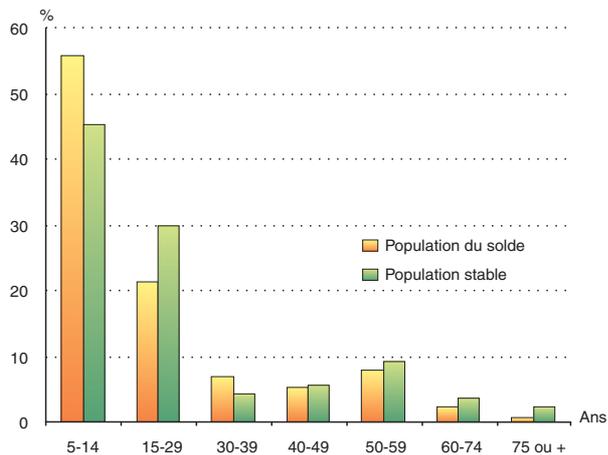
### Les migrations résidentielles renforcent le poids des professions intermédiaires



Répartition de la population du solde des entrées/sorties et de la population stable par catégorie socioprofessionnelle en Aquitaine

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire

### Les inactifs, principalement des jeunes enfants



Répartition de la population du solde des entrées/sorties et de la population stable des "autres inactifs" par tranches d'âge en Aquitaine

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire

Le solde des entrants-sortants présente une proportion un peu plus faible d'actifs que la population "stable" (43,6 % contre 44,6). La part des retraités y est pourtant plus faible. L'analyse par âge des autres inactifs montre que cette situation est la conséquence directe du bilan migratoire très positif des moins de 15 ans.

### Un peu plus de professions intermédiaires

Parmi les actifs, le principal effet des migrations est de renforcer le poids des professions intermédiaires et, à un moindre degré, celui des "artisans, commerçants et chefs d'entreprise".

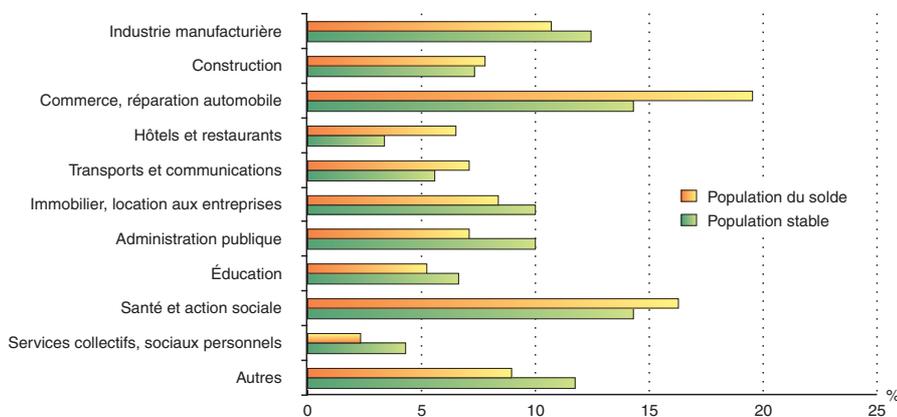
Cette évolution se fait au détriment de la représentativité de toutes les autres catégories, notamment celles des "ouvriers" et des "cadres et professions intellectuelles supérieures". Elle est cohérente avec l'effet des migrations sur l'évolution du tissu sectoriel régional.

Les principales activités qui sortent renforcées par le jeu des migrations avec le reste de la France sont "l'hôtellerie et la restauration", "le commerce et la réparation automobile", "les transports et communications", "la santé et l'action sociale" et, à un moindre niveau, la "construction". À l'opposé, l'effet migrations s'inscrit

dans le déclin progressif des salariés du secteur industriel ou dans les tendances à la baisse plus récentes des effectifs de l'administration publique et de l'éducation. Le renforcement des professions intermédiaires repose principalement sur celui des secteurs "santé et action sociale" et "commerce et réparation automobile".

Toutes ces évolutions méritent d'être relativisées au regard de la part des migrations dans la population "stable" de la région. À cette échelle, et dans l'hypothèse où ces tendances se poursuivraient, l'effet migrations n'est qu'un faible battement d'ailes renforçant l'Aquitaine dans ses grandes caractéristiques sociodémographiques plutôt qu'en les révolutionnant.

### Le commerce, l'hôtellerie et la restauration, principaux bénéficiaires du jeu des migrations



Répartition de la population du solde des entrées/sorties et de la population stable par principales activités en Aquitaine

Source : Insee, RP 2006 exploitation complémentaire

### Pour aller plus loin dans l'analyse des migrations résidentielles

Les directions régionales de l'Insee disposent d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les migrations résidentielles entre différents territoires, quels que soient leurs contours (EPCI, pays, parc naturel, territoire de projet...).

Ces outils pourront plus particulièrement être utilisés pour connaître de manière précise l'intensité et les directions des flux de migrants (entrants et sortants du territoire) ; ils permettent également de déterminer le profil sociodémographique de ces migrants (familles, retraités, étudiants...).

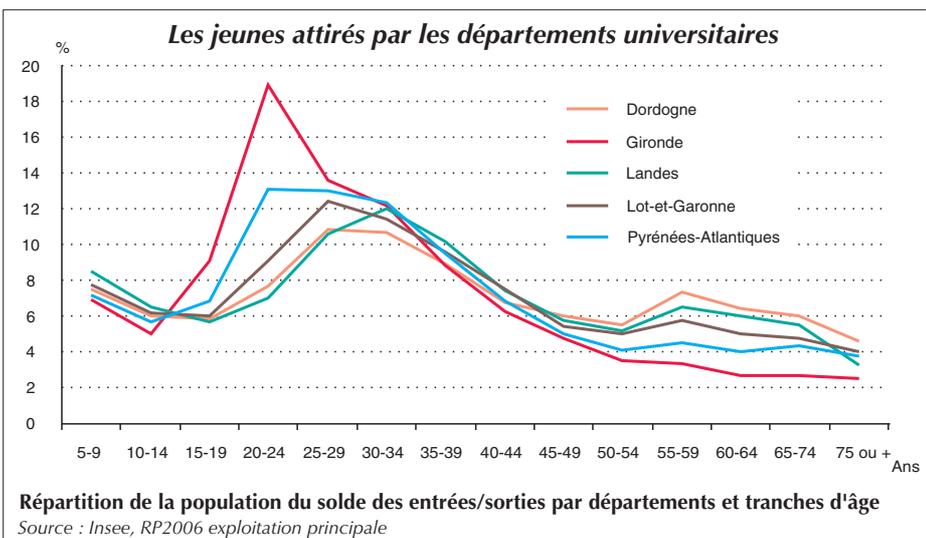
**Les migrations résidentielles contribuent à la croissance de tous les départements**

Unité : millier de personnes

	Population 2006	De ou vers une autre région de métropole ou DOM		De ou vers un autre département d'Aquitaine		De l'étranger
		Arrivants	Sortants	Arrivants	Sortants	Arrivants
Dordogne.....	404,1	30,9	19,7	10,2	11,2	7,2
Gironde.....	1 393,8	110,8	77,5	26,8	25,1	16,2
Landes.....	362,8	33,6	15,1	16,8	15,6	2,8
Lot-et-Garonne.....	322,3	23,8	16,1	7,8	9,5	5,0
Pyrénées-Atlantiques..	636,8	45,5	30,7	16,7	16,9	8,4
<b>Aquitaine.....</b>	<b>3 119,8</b>	<b>244,6</b>	<b>159,2</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>39,6</b>

**Les arrivants et les sortants par département selon la provenance ou la destination**

Source : Insee, RP2006 exploitation principale



**Un excédent migratoire pour tous les départements aquitains**

L'analyse réalisée pour la région peut être reprise au niveau de chacun des départements. À leur niveau, doivent être prises en compte également les migrations résidentielles entre les départements, migrations qui s'annulent au niveau régional. Pour chaque département, ces migrations interdépartementales s'avèrent plus

équilibrées que les échanges hors Aquitaine. L'analyse par âge du solde des entrées-sorties confirme l'attractivité pour les jeunes de 20 à 24 ans des départements les plus universitaires, la Gironde et, à un moindre niveau, les Pyrénées-Atlantiques. La Dordogne et les Landes attirent plutôt des personnes à partir de 55 ans.

**Dominique BREUIL**

**Définitions**

**Migrations résidentielles**

On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de huit ans et de neuf ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1<sup>er</sup> janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de "coller" de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou celle d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la déclaration est plus fiable, la question faisant référence à une situation moins ancienne.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

**Taux annuel de migration avec le reste de la France**

Les migrations concernées sont les migrations résidentielles (cf. définition).

Ce taux rapporte les migrants nets (entrants-sortants) annuels à la population moyenne de la zone.

Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine + DOM).

**POUR EN SAVOIR PLUS...**

- "Recensement de la population de 2006 - Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs" Insee Première n° 1248 - Juillet 2009
- "Arrivée d'actifs en Aquitaine entre 2000 et 2005" Le Quatre Pages Insee Aquitaine n° 172 - Janvier 2008
- Les résultats du recensement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



Directeur de la publication : **François Elissalt**  
 Rédacteur en chef : **Élisabeth Nadeau** - Secrétaire de rédaction : **Mireille Dalla-Longa**  
 INSEE Aquitaine - 33, rue de Saget - 33076 Bordeaux cedex  
 Tél. 05 57 95 05 00 - Fax : 05 57 95 03 58 - Minitel : 3617 INSEE - Internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
 © INSEE 2010 - n° ISSN 1283-6036 - Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2010  
 Composition : Insee Aquitaine